

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



17100350

Déposé au greffe du tribunal de
commerce de Liège, division Dinant, le
29 JUIN 2017
Le greffier Greffe

N° d'entreprise : **0463201922**

Dénomination

(en entier) : **L'AFFICHAGE DOMINIQUE NICOLAS**

(en abrégé) : **L'ADN**

Forme juridique : **S.P.R.L.**

Adresse complète du siège : **Rue de Frumont, 11 à 5520 ONHAYE**

Objet de l'acte : Dépôt d'un projet de fusion par absorption

Extrait du projet de fusion par absorption par la SPRL "L'AFFICHAGE DOMINIQUE NICOLAS" de la SPRL "GOLD GO".

"...

Le présent projet de fusion reprend les différentes mentions prévues par les articles 671 et 693 du Code des Sociétés.

A. IDENTIFICATION DE L'OPERATION

L'opération projetée consiste dans la fusion-absorption par la SPRL L'AFFICHAGE DOMINIQUE NICOLAS de la SPRL GOLD GO.

...

B. IDENTITES DES SOCIETES A FUSIONNER

1. SPRL L'AFFICHAGE DOMINIQUE NICOLAS – société absorbante

...

Le siège social de la société est établi à 5520 ONHAYE, Rue de Frumont, 11. Elle est enregistrée à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0463201922.

Suivant les statuts : « La société a pour objet, tant en Belgique qu'à l'étranger, pour compte propre, pour compte de tiers ou en participation :

1. La fabrication, la pose, le collage d'affiches sur panneaux et de tous autres supports.
2. La conception, la création et la réalisation de panneaux et de tous supports publicitaires. Ces activités peuvent être exécutées par des sous-traitants ou en sous-traitance.
3. Toutes opérations et activités se rapportant directement ou indirectement à la gestion et à l'utilisation d'un car-wash, d'une station de lavage et d'un magasin d'accessoires automobiles, et à la vente de produits divers en rapport avec l'automobile.
4. Toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la gestion et à l'utilisation d'un laveur automatique.

5. Toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la gestion d'un self-drink (vente de boissons et notamment : eaux, bières, vins, spiritueux).

La société peut s'intéresser par toutes voies de droit dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue ou connexe ou qui serait de nature à favoriser son développement ».

...

2. SPRL GOLD GO – société à absorber

...

Le siège social de la société est établi à 5500 DINANT, Rue Saint-Jacques, 337. Elle est enregistrée à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0422408868.

Suivant les statuts : « La société a pour objet, tant en Belgique qu'à l'étranger, pour compte propre, pour compte de tiers ou en participation :

1. La fabrication, la pose, le collage d'affiches sur panneaux ou tous supports.
2. La conception, la création et la réalisation de panneaux et de tous supports publicitaires. Ces activités peuvent être exécutées par des sous-traitants ou en sous-traitance.
3. Toutes opérations et activités se rapportant directement ou indirectement à la gestion et à l'utilisation d'un car-wash, d'une station de lavage et d'un magasin d'accessoires automobiles, et à la vente de produits divers en rapport avec l'automobile.

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

4. Toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la gestion et à l'utilisation d'un lavoir automatique (avec machines automatiques).

5. Toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la gestion d'un self-drink (vente de boissons et notamment : eaux, bières, vins, spiritueux).

6. La société a encore pour objet toutes activités sportives en général, l'enseignement des sports, l'exploitation d'un sauna et solarium, les ventes et achats de matériel divers de nature sportive, et toutes activités annexes au domaine sportif, notamment l'exploitation de salle de culture physique, d'établissements de bains, le commerce de détail en articles de sport.

La société pourra exercer également toutes activités connexes, commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières généralement quelconques, ayant un rapport direct ou indirect avec les activités précitées. Elle pourra, par apport, souscription, fusion ou de toute autre manière, s'intéresser dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet analogue, similaire ou connexe, susceptible de constituer pour elle une source ou un débouché, ou qui serait simplement utile à la réalisation de tout ou partie de son objet social ».

C.LE RAPPORT D'ECHANGE DES PARTS SOCIALES ET LA SOULTE EVENTUELLE

Le rapport d'échange proposé est le suivant : onze (11) parts sociales nouvelles de la SPRL L'AFFICHAGE DOMINIQUE NICOLAS contre vingt-cinq (25) parts sociales anciennes de la SPRL GOLD GO. Une soulte d'un montant de trois mille cent vingt-trois euros quarante cents (3.123,40 €) sera versée aux associés de la SPRL GOLD GO par prélèvement, à concurrence d'une somme de huit cent trente-quatre euros un cent (834,01 €) sur les réserves disponibles et le solde, soit deux mille deux cent quatre-vingt-neuf euros trente-neuf cents (2.289,39 €) sur la réserve légale.

F.DATE A PARTIR DE LAQUELLE LES OPERATIONS DE LA SOCIETE A ABSORBER SONT CONSIDEREES DU POINT DE VUE COMPTABLE COMME ACCOMPLIES POUR LE COMPTE DE LA SOCIETE ABSORBANTE

Les opérations de la SPRL GOLD GO sont réputées être accomplies pour compte de la SPRL L'AFFICHAGE DOMINIQUE NICOLAS à partir du 01 janvier 2017.

H.EMOLUMENTS ATTRIBUES AUX COMMISSAIRES, AUX REVISEURS D'ENTREPRISES OU AUX EXPERTS EXTERNES CHARGES DE LA REDACTION DU RAPPORT PREVU PAR L'ARTICLE 695 DU CODE DES SOCIETES

Les associés des sociétés participant à la fusion décideront de la dispense des rapports prévus à l'article 695 § 1er du Code des sociétés.

Pour extrait conforme

Déposé en même temps : un exemplaire original du projet de fusion

Dominique NICOLAS
Gérant